

Évaluation finale du projet

« LIMPOBA : Des initiatives communautaires durables et inclusives pour la promotion des droits des enfants vulnérables de Kimbanseke, Kinshasa »

Termes de référence

Dernière mise à jour : 25/07/2022

Table des matières

1. Le contexte de l'évaluation	2
1.1. L'organisation commanditaire et ses partenaires	2
1.2. Le projet Limpoba 2020 – 2022.....	3
2. Les enjeux de l'évaluation	5
2.1. Objectifs de l'évaluation.....	5
2.2. Destinataires de l'évaluation	5
3. Contenu et méthodologie	5
3.1. Questions d'évaluation.....	5
3.2. Précisions méthodologiques.....	6
3.3. Approche participative et participation des enfants et des jeunes.....	6
4. Livrables attendus	6
5. Calendrier et pilotage de l'évaluation	7
5.1. Calendrier de la mission	7
5.2. Comité de pilotage.....	7
5.3. Comité d'accompagnement	7
6. Budget	8
7. Profil du/de la consultant.e / de l'équipe de consultant.e.s	8
8. Procédure de soumission de l'offre	9
9. Annexes	Error! Bookmark not defined.

1. Le contexte de l'évaluation

1.1. L'organisation commanditaire et ses partenaires

Organisation commanditaire

SOS Villages d'Enfants Belgique (SOS VE Belgique), commanditaire de la présente évaluation, est une organisation non-gouvernementale à vocation sociale. Indépendante et respectueuse des différentes religions et cultures, l'ONG intervient depuis plus de 50 ans dans la défense des droits et des besoins des enfants vulnérables.

L'organisation est membre de la Fédération Internationale *SOS Villages d'Enfants* (SOS VE International), active dans 136 pays et territoires et composée de 118 associations nationales.

La mission de SOS VE Belgique est double : (i) En Belgique, l'organisation soutient, accueille et accompagne des enfants et des jeunes vivant une situation difficile susceptible de les mettre en danger physiquement, moralement ou intellectuellement, conformément aux dispositions de la Convention internationale des droits de l'enfant, adoptée par les Nations Unies en 1989 ; (ii) A l'étranger, l'organisation travaille en partenariat avec les associations nationales

membres de la SOS VE International, pour la prise en charge, le bien-être et le développement des enfants qui ont perdu ou qui risquent de perdre les soins parentaux. L'organisation apporte une expertise technique et/ou un soutien financier à ses partenaires dans la mise en œuvre de leurs programmes de prise en charge familiale, de renforcement de la famille et des communautés, d'éducation, de santé, d'autres besoins en soins identifiés et de plaidoyer. L'organisation vise également le renforcement de capacités de ses partenaires et le respect des normes et standards en matière de protection et sauvegarde de l'enfant et d'intégrité.

Les partenaires

SOS Villages d'Enfants Belgique (SOS VE BE) soutient l'association nationale **SOS Villages d'Enfants République Démocratique du Congo (SOS VE RDC)** dans la mise en œuvre de programmes de soutien aux enfants les plus vulnérables, notamment dans le cadre du programme de renforcement de la famille « Limpoba », soutenu par la Région Bruxelles-Capitale et la Ville de Bruxelles pendant la période 2020-2022.

SOS VE RDC est responsable de la mise en œuvre du projet Limpoba sur toutes les zones d'intervention conformément aux règles de la Fédération SOS VE International, aux directives de la Région Bruxelles-Capitale, de la Ville de Bruxelles et aux lois nationales. SOS VE RDC et SOS VE BE coopèrent pour assurer une gestion efficace, transparente et efficiente du projet Limpoba. SOS VE RDC est en lien direct avec les participants au projet, les parties prenantes et les partenaires sur le terrain.

La **Fédération SOS VE International**, à travers son Bureau régional pour l'Afrique Centrale, l'Afrique de l'Ouest et l'Afrique du Nord, *Western, Central and Northern Africa*, « WCNA » (**WCNA**) est également partenaire de ce programme.

1.2. Le projet Limpoba 2020 – 2022

En RDC, la pauvreté multidimensionnelle (cadre de vie, éducation et santé) touche, en 2017-2018, 64,5% de la population. Fautes de ressources, de nombreuses familles sont réduites à délaisser voire abandonner leurs enfants. Afin de protéger ces enfants des dangers de la rue et de l'exclusion et de leur permettre de grandir dans leur propre famille, SOS Villages d'Enfants met en place des **Programmes de Renforcement de la Famille (PRF)** pour prévenir les séparations familiales et accompagner les familles en situation de vulnérabilité. Ce type d'intervention est au centre du projet Limpoba.

Le projet Limpoba met l'accent sur le développement économique durable et inclusif dans la commune de Kimbanseke.

Nom du projet	Limpoba : des initiatives communautaires durables et inclusives pour la promotion des droits des enfants vulnérables de Kimbanseke, Kinshasa
Durée	2 ans (01/12/2020 – 30/11/2022)
Financement	Région Bruxelles-Capitale (56%) – Ville de Bruxelles (29%) – Autres (15%)
Budget total	210.000 EUR
Zones d'intervention	<ul style="list-style-type: none"> – Ville : Kinshasa – Commune : Kimbanseke – Quartiers : Esanga, Mangana, Kamba Mulumba, Nsumabwa
Groupes cibles	<ul style="list-style-type: none"> – 200 familles vulnérables de la Commune de Kimbanseke – 1220 enfants – 8 Associations Villageoises d'Epargne et de Crédit – 5 Coopératives
Partenaires d'implémentation	<ul style="list-style-type: none"> – SOS Villages d'Enfants RDC – Bureau International Régional SOS WCNA (Bureau régional d'Afrique Centrale, d'Afrique de l'Ouest et d'Afrique du Nord, <i>Western, Central and Northern Africa</i>, « WCNA »)
Partenaires	<ul style="list-style-type: none"> – Ville de Bruxelles – Commune de Kimbanseke – Union des Associations de Confessions religieuses pour le Développement de Kimbanseke (UACDK)
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> – <u>Objectif global</u> : Contribuer à un développement communautaire durable et inclusif à Kimbanseke (Kinshasa) qui participe à la promotion des droits des enfants les plus vulnérables – <u>Objectif spécifique</u> : Garantir le développement d'un tissu économique et social, inclusif et durable, orienté vers la protection de l'enfant, à travers le renforcement de 200 familles vulnérables et 10 structures communautaires de 4 quartiers de la commune de Kimbanseke à Kinshasa.
Résultats attendus (produits)	<ul style="list-style-type: none"> – <u>Résultat 1</u> : Les familles bénéficiaires du projet sont renforcées économiquement et parviennent à utiliser leurs ressources dans l'intérêt supérieur de l'enfant. – <u>Résultat 2</u> : Des structures communautaires (AVEC, coopératives) sont développées et renforcées afin de soutenir les familles dans l'amélioration de la prise en charge de leurs enfants et d'offrir de nouvelles opportunités économiques à l'ensemble de la communauté.

2. Les enjeux de l'évaluation

2.1. Objectifs de l'évaluation

En tant qu'évaluation externe finale, l'objectif principal de la mission est d'apprécier l'atteinte des résultats du projet Limpoba pour la période allant du 1^{er} décembre 2020 jusqu'à la date de l'évaluation finale (septembre 2022) en vue de **(i) rendre des comptes** et **(ii) tirer des leçons**.

En effet, l'article 7 de l'arrêté gouvernemental de la Région de Bruxelles-Capitale en date du 30 octobre 2020 qui requiert la communication d'un « rapport d'évaluation » relatif au projet subventionné.

Cependant, l'évaluation finale est accueillie positivement par SOS VE BE et ses partenaires, dans un souci de progression constante et de professionnalisme de leurs actions, conformément à la Politique d'évaluation de SOS VE BE et aux principes de la gestion axée sur les résultats.

2.2. Destinataires de l'évaluation

Les conclusions et recommandations de l'évaluation sont destinées à :

- SOS VE BE (commanditaire) ;
- SOS VE RDC (partenaire d'implémentation) ;
- La Fédération internationale SOS Villages d'Enfants (partenaire) ;
- La Région Bruxelles-Capitale (bailleur principal).

Les résultats de l'évaluation pourront par ailleurs être partagés avec les partenaires du programme ainsi que d'autres bailleurs qui en feraient la demande et seront accessibles au public par la publication via le site internet de SOS VE BE dans un délai de trois mois après la réception du rapport.

3. Contenu et méthodologie

3.1. Questions d'évaluation

SOS VE BE souhaite que l'évaluation se concentre **sur deux des six critères recommandés par le Comité d'Aide au Développement (CAD)** de l'Organisation de Coopération et de Développement Economiques (OCDE) pour l'évaluation, à savoir **l'Effizienz** et **l'Efficacité**. Les autres critères pourront être abordés si le temps et le budget le permettent.

Une liste de questions évaluatives a été élaborée. Elle est indicative et non exhaustive. Elle devra être affinée lors de la réunion de démarrage.

Domaine d'évaluation	Questions évaluatives
Effizienz : les ressources ont-elles été utilisées de façon optimale pour atteindre les résultats attendus ? (critère CAD)	1) Est-ce que les ressources (financières, humaines, autres) ont été affectées de façon adéquate à la réalisation du programme ? 2) Comment l'organisation de la coordination du programme entre toutes les parties prenantes (SOS VE BE, SOS VE RDC, WCNA) et des équipes locales (au sein de SOS VE RDC) a-t-elle été efficiente ? 3) Comment le système de suivi et évaluation a-t-il permis une gestion efficiente du programme ? Quelles sont les recommandations à apporter ?

<p>Efficacité : Quelle est le niveau d'atteinte des résultats ? (critère CAD)</p>	<p>4) Quelle est le niveau atteint par le programme dans la réalisation des activités, résultats et indicateurs planifiés ?</p> <p>5) Dans quelles mesures, les stratégies, méthodologies, outils et processus en place ont-ils contribué à atteindre les résultats attendus ?</p> <p>6) Quelle est le niveau d'efficacité des dans la mise en œuvre de l'action ?</p>
---	--

Par ailleurs, SOS VE Belgique souhaite récolter les **bonnes pratiques** et les **leçons apprises** en matière de renforcement économique des familles (à travers le soutien à la mise en place d'Activités Génératrices de Revenus, la création et le soutien aux Associations Villageoises d'Epargne et de Crédit, et la création et le soutien aux coopératives agricoles).

3.2. Précisions méthodologiques

Le·la consultant·e proposera le cadre méthodologique de l'évaluation en précisant le plan détaillé à suivre en fonction des étapes principales de la mission (réunion de démarrage, revue de la documentation disponible, contact avec les principales parties prenantes, collecte des données, analyse des données, atelier de restitution, phase de rédaction).

Les principales sources d'information disponibles sont :

Sources publiques :

- La proposition de programme.

Sources internes :

- Le rapport d'évaluation interne à mi-parcours ;
- Les rapports semestriels (semestres 1, 2 et 3) soumis au bailleur principal, la Région Bruxelles-Capitale ;
- Les « évaluations principales » des familles et des enfants participant au projet ;
- Le cadre de résultats du projet Limpoba.

3.3. Approche participative et participation des enfants et des jeunes

Il est attendu que le processus d'évaluation soit hautement participatif. Le·la consultant·e collaborera étroitement avec le personnel du partenaire d'implémentation (SOS VE RDC) pour assurer l'atteinte de l'objectif d'apprentissage et d'amélioration de l'exercice.

Dans le cadre du projet Limpoba, l'approche participative fait partie intégrante de la stratégie de durabilité et désengagement de SOS VE. Cette approche émergente du changement social met l'accent sur la capacité d'action des citoyens pour faire évoluer durablement leur société, en mobilisant les ressources locales existantes. Les participants au programme sont impliqués lors de toutes les phases du programme et donc particulièrement sensibles au caractère participatif des actions menées, y compris lors d'évaluation.

Parmi les participants au programme, le·la consultant·te veillera également à impliquer tout particulièrement les enfants et les jeunes.

4. Livrables attendus

Le·la consultant·e devra produire les éléments suivants :

- ✓ Un rapport de démarrage ;
- ✓ Un rapport d'évaluation préliminaire (Word) ;
- ✓ Un rapport d'évaluation final (Word) d'un maximum de 20 pages environ. Il doit contenir au moins les informations suivantes :
 - (i) Introduction (objet, objectifs et contexte de l'évaluation, méthodologie utilisée, limites de l'évaluation) ;
 - (ii) Analyse par critère d'évaluation (pour l'efficacité, remplissage du cadre de résultat du projet)
 - (iii) Bonnes pratiques et leçons à tirer
 - (iv) Conclusions et recommandations
- ✓ Annexes justifiant les informations du rapport d'évaluation final : TdR de l'évaluation ; agenda de la recherche sur le terrain ; méthodologie de l'évaluation ; liste des documents et de la littérature consultés ; liste des personnes rencontrées et consultées ; comptes rendus des séances avec le groupe cible et les participants du projet ; toute autre information utilisée pour formuler les conclusions et permettant une meilleure compréhension des résultats de l'évaluation.

Tous les documents doivent être livrés en français.

5. Calendrier et pilotage de l'évaluation

5.1. Calendrier de la mission

Le calendrier de la mission est le suivant :

25 juillet	Publication des Termes de référence (TdR)
17 août	Date limite de soumission des candidatures
1^{er} septembre	Sélection de le·la consultant·e et signature du contrat
15 septembre	Début de la mission, réunion de démarrage, desk research, préparation de la collecte des données sur le terrain
30 septembre	Remise de la version préliminaire du rapport
15 octobre	Remise de la version définitive du rapport

Un atelier de restitution des premières conclusions sera organisé avec le personnel de SOS VE RDC, idéalement après la phase de collecte des données sur le terrain.

5.2. Comité de pilotage

Un comité de pilotage sera responsable de la coordination de l'évaluation. Il aura pour rôle principal d'organiser la réunion de lancement, de faciliter la mission pendant son déroulement, de participer aux ateliers de restitutions et d'évaluer la qualité du rapport.

Il est composé de SOS VE BE, son partenaire SOS VE RDC, ainsi que SOS VE International (à travers son bureau régional WCNA).

5.3. Comité d'accompagnement

Une fois le·la consultant·e sélectionné·e, un Comité d'accompagnement sera mis en place afin de faciliter les missions sur le terrain, en termes de transport, d'hébergement (si nécessaire) et d'accompagnement.

Le Programme Development Manager (PD Manager) et le Coordinateur Local du Programme de Renforcement de la Famille (CLPRF) du projet Limpoba pourront faciliter l'organisation des réunions et des voyages dans le pays, à la demande du·de la consultant·e.

Une évaluation du niveau de sécurité sera faite préalablement aux visites dans les zones d'intervention.

Si nécessaire, un accompagnement physique pourra être fourni pendant la mission. Afin de garantir le respect de la confidentialité et la possibilité pour les différentes parties prenantes de s'exprimer librement, le facilitateur de la mission n'assistera pas aux réunions du consultant, sauf demande expresse.

6. Budget

Le budget disponible est de 6.000 EUR (TVA incluse), pour les honoraires et les frais remboursables, tels que transport sur le terrain, etc.

Il est demandé au·à la consultant·e de présenter sa proposition financière selon le modèle suivant :

		Coût unitaire €	Unité	Quantité	Total
1. Coûts fixes/honoraires					
1.1.					
1.2.					
	Sous-total 1				
	TVA	%			
2. Frais remboursables					
2.1.					
2.2.					
	Sous-total 2				
	TOTAL				

7. Profil du·de la consultant·e / de l'équipe de consultant·e.s

Le·la consultant·e ou l'équipe de consultant·e-s devra avoir les compétences suivantes :

Compétences, qualifications et expérience requises :

- Expérience avérée en matière de suivi et évaluation, y compris l'évaluation de l'impact ou l'évaluation des programmes ;
- Formation en sciences sociales ;

- Connaissance approfondie du travail de développement, notamment des programmes de renforcement des capacités des communautés et des programmes visant à la réduction de la pauvreté, des Activités génératrices de revenus (AGR), de l'entreprise sociale ;
- Bonne compréhension des droits de l'enfant et des questions touchant les enfants vulnérables ;
- Expérience prouvée dans les processus participatifs, en particulier en matière de participation des enfants, et les méthodes de collecte de données ;
- Compétences analytiques et conceptuelles solides ;
- Capacité à traduire des concepts et des idées complexes dans un langage simple et pratique ;
- Excellentes compétences en communication écrite ;
- Connaissance fine des pays d'intervention ;
- Maîtrise du français.

Compétences désirées :

- Connaissance du Lingala.

Points d'attention spécifiques :

- Les candidatures d'équipe de consultant·e·s sont encouragées ;
- Il est attendu de l'évaluateur·trice qu'elle ou il signe le Code de conduite de SOS Villages d'Enfants lors de la signature du contrat de consultance.

8. Procédure de soumission de l'offre

L'offre doit comporter :

- Une proposition de méthodologie détaillant le contenu et l'approche choisie (maximum 10 pages) ;
- Une proposition financière selon le modèle spécifié au point 6 ;
- Le CV du· de·la consultant·e de l'équipe du de·la consultant·e ;
- Deux contacts de référence pouvant attester des compétences du de·la consultant·e.

Les offres peuvent être soumises jusqu'au 17 août 2022 à job@sos-villages-enfants.be avec pour objet « Evaluation finale Limpoba ».

Les questions peuvent être adressées uniquement par email à l'adresse : marie.bolis@sos-villages-enfants.be.

9. Annexes

Cadre de résultat du projet Limpoba

	Chaîne de résultats	Indicateur	Source de vérification	Base de référence	Cible (2022)
Impact	Contribuer à un développement communautaire durable et inclusif à Kimbanseke (Kinshasa) qui contribue à la promotion des droits des enfants les plus vulnérables	Proportion de la population de kimbanseke ayant accès au service de base % d'enfants, jeunes et des familles bénéficiant d'un accès au service de base,	PRODIGI	0%	78%
Produit 1	Les familles bénéficiaires du projet sont renforcées économiquement et parviennent à utiliser les ressources dans l'intérêt supérieur de l'enfant	% des responsables de prise en charge employés % des responsables de prise en charge travailleurs indépendant % des familles ayant augmenté leurs revenus pour subvenir à leurs besoins élémentaires	PDB2 Evaluation Initiale Outils de suivi des ménages	0%	87%
Extrant 1.1	Les familles pratiquent une AGR	% de familles qui pratiquent une AGR	PDB2 Evaluation Initiale Outils de suivi des ménages	55%	100%
Extrant 1.2	Les familles ont un revenu stable grâce à leurs AGR	% des familles qui pratiquent une Activité Génératrice de Revenus et qui en tirent un revenu stable	PDB2 Evaluation Initiale Outils de suivi des ménages	21%	80%
Extrant 1.3	Les familles ont un revenu suffisant pour répondre aux besoins essentiels de leurs enfants (Education, santé, Alimentation et logement)	% des familles vulnérables bénéficiaires du projet qui réussissent à améliorer les besoins essentiels (éducation, santé, alimentation, identité) de leurs enfants	PDB2 Evaluation Initiale Outils de suivi des ménages	0%	80%
Produit 2	Les familles bénéficiaires, leurs enfants et les familles de la communautés ont une bonne connaissance des droits de l'enfant et les mettent en application	% des familles bénéficiaires, leurs enfants, et les familles de la communauté qui mettent en application leurs connaissances sur les droits de l'enfant	Questionnaire CAP (Connaissabce, Attitude et Pratique)	0%	93%

Extrant 2.1	Les familles bénéficiaires acquièrent des compétences parentales pour une meilleure prise en charge (bien-être social et affectif, éducation et compétences, protection et inclusion sociale, prise en charge, droit à l'identité)	% des familles ayant bénéficié d'une formation sur les compétences parentales pour une meilleure prise en charge.	Liste des présences des familles participantes	0%	100%
Extrant 2.2	Les enfants des familles bénéficiaires acquièrent des connaissances en droit de l'enfant et peuvent les revendiquer	% des enfants des familles bénéficiaires ayant bénéficié d'une formation sur la protection des droits de l'enfant et peuvent les revendiquer	Liste des présences des enfants des familles bénéficiaires	0%	100%
Extrant 2.3	Les familles de la communauté renforcent leurs connaissances en droits de l'enfant	% des familles de la communauté sensibilisées pour leur renforcement des connaissances sur les droits de l'enfant	Questionnaire CAP (Connaissabce, Attitude et Pratique)	0%	80%
Produit 3	Des structures communautaires (AVEC, Coopératives) sont développées et renforcées afin de soutenir les familles dans l'amélioration de la prise en charge de leurs enfants et d'offrir de nouvelles opportunités économiques à l'ensemble de la communauté	% des structures communautaires capables de soutenir les familles dans l'amélioration de la prise en charge de leurs enfants % des structures communautaires offrant des nouvelles opportunités économiques à l'ensemble de la communauté % des non bénéficiaires du projet membres des structures communataires (AVEC et COOPERATIVEà	Outil de suivi des structures commuanautaires Registres des structures communautaires	0%	35%
Extrant 3.1	Les AVEC sont fonctionnelles au cours du premier cycle	% d'AVEC capable d'accorder des prêts à ses membres	Registre d'épargne et des crédits	0	80%
Extrant 3.2	Les AVEC s'agrandissent et touchent plus largement la communauté de Kimbanseke (familles vulnérables, non bénéficiaires du projet)	Nombre de nouvelles adhésions aux structures communautaires	Outils de suivi des structures communautaires	0%	50 familles supplémentaires (non bénéficiaires du projet)
Extrant 3.3	Les coopératives sont fonctionnelles et ont un profit croissant au cours du programme	% des coopératives qui ont vu leur profit augmenter	Journal des caisses de chaque coppérative	0%	augmentation de 50% du profit en année 2